

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 17 mai 1857](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 17 mai 1857

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[De Dorlodot frères](#) est cité(e) dans cette lettre

[Van Elewyck \[Bruxelles\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 mai 1857](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

### Description

RésuméGodin complète une réponse qu'il a faite la veille à Brullé. Il évoque la menace d'une sommation par Van Elewyck ; Godin dissuade Brullé de riposter : « J'ai trop besoin de votre temps pour que vous le perdiez à plaider. » Si Van Elewyck avait l'audace de faire une sommation, explique Godin, il serait obligé de mentir en disant que ce qu'il a conservé des cuisinières l'a été avec l'assentiment

de Godin. Godin incite Brullé à s'occuper du choix d'un terrain [pour le nouvel établissement industriel]. Le post-scriptum est relatif à l'approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : il existe une différence de prix entre la fonte de monsieur de Dorlodot et celle des Hauts-fourneaux de Hourpes ; Godin accorderait sa préférence à celle de Hourpes à condition qu'elle soit de meilleure qualité que celle qui a été livrée récemment à Forest ; Godin demande aux Hauts-fourneaux de Hourpes une réduction de 350 F sur le prix de la fonte livrée.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 84/86 ».

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [De Dorlodot frères](#)
- [Van Elewyck \[Bruxelles\]](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

---

Nom De Dorlodot frères

Genre Non pertinent

Pays d'origine Belgique

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise produisant de la fonte établie à Acoz, Gerpennes (Belgique) en 1863.

---

Nom Van Elewyck [Bruxelles]

Genre Homme

Pays d'origineBelgique

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Bruxelles (Belgique) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur des marchandises des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il réside au 10, rue de l'Étuve en 1863.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (85r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 22/08/2024

---

64  
86

865

Luise le 19 mai 1787

Cher Monsieur de Sade

On vous répondant sur à la date j'ai  
aussi de vous dire un mot au sujet de votre  
avis sur les lois que vous a données pour l'éducation  
des deux enfants. mais je suis sûr que vous  
n'avez pas de la légalité. j'ai trop besoin de votre  
temps pour que vous le perdiez à pleurer

si vous voulez venir d'aujourd'hui au point de faire  
la proposition et de signer la lettre il serait  
bien à dire même devant le tribunal et  
publier qu'il n'a encore des missions qu'une  
non seulement et quelle sont celles en réponse  
de compte; il y aurait des preuves à faire et je  
serais content à faire établir un nouveau plan  
de gouverner en. comme plus bien que j'en  
suis sûr

si vous souhaitez vous faire une dénomination  
une nouvelle loi et tout cela dit je ne trouve  
que à faire savoir que c'est un projet de loi que  
je dois trouver un nouveau plan

pour plusieurs au lieu d'un seul article  
et de plus moi même bien sûr

Luise

C'est vous en fait remarquer la différence de prix  
entre les parts de A. de Sade et celle de Sade plus  
j'aurais la preuve certainement à vous de leur part  
si elle avait la qualité mais est-elle en possession  
en fait de leur production? je suis sûr que c'est à  
dire et leur dire que les parts de qualité imprimées  
qu'ils ont été capables à faire de leur article  
à un prix inférieur de leur côté qu'ils peuvent  
en dire

Je vous en la demandant pour ce jour p. 230  
de réimpression à qui ont ces parts à p. 25 réimpression